



Ecoles communales fondamentales



Apicoliers 2 : Dir. Patrice Verleye
Rue Raoul Van Spitael, 37- 7540 Kain
Tél : 069/22.66.69 – 0498/907 650

22.09.2026

Concerne : Legami et Pokemon à l'école

Chers parents,

Les stylos Legami et les cartes Pokemon ont fait leur rentrée scolaire en même temps que vos enfants. Si ces nouveaux amis restent silencieux durant les heures de cours, il n'en est pas de même lors des moments hors de classe (récréations, garderie...).

Les enseignants de maternelles et du premier degré primaire (surtout eux) doivent régulièrement régler des situations conflictuelles entre enfants à ce sujet (pleurs, pertes, prêts, plaintes, disputes, frustrations ...). En plus du côté très désagréable de ces situations à répétition, le temps perdu dans la résolution des problèmes est conséquent et impacte la qualité des apprentissages.

Par la présente je vous rappelle donc que l'école n'est absolument pas responsable en cas de perte ou de disparition de tout objet personnel non demandé par l'école. De même, nous nous réservons le droit de régler ces situations d'une manière appropriée et non négociable.

Le plus simple restant tout simplement d'éviter que vos enfants ne viennent à l'école avec des objets non nécessaires qui attisent la convoitise et l'envie d'autres élèves.

En vous remerciant pour votre compréhension et votre aide.

Bien cordialement,

Patrice Verleye
Directeur